



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Nouvelle-Aquitaine | 2020

Ussel – Le Fraysse, chemin d’exploitation n° 56

Opération préventive de diagnostic (2020)

Marie-Hélène Jamois



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/142886>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Marie-Hélène Jamois, « Ussel – Le Fraysse, chemin d’exploitation n° 56 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Nouvelle-Aquitaine, mis en ligne le 25 octobre 2023, consulté le 25 octobre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/142886>

Ce document a été généré automatiquement le 25 octobre 2023.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Ussel – Le Fraysse, chemin d'exploitation n° 56

Opération préventive de diagnostic (2020)

Marie-Hélène Jamois

NOTE DE L'ÉDITEUR

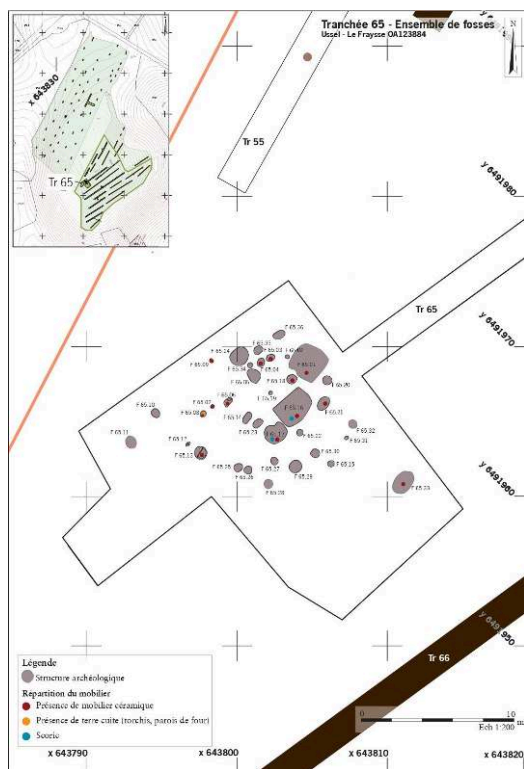
Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 En préalable à l'aménagement d'un champ de panneaux photovoltaïques porté par la SASU Engie PV L'Empereur, un diagnostic archéologique a eu lieu en janvier 2020 sur une surface de 73 738 m² située sur la parcelle ZT 126, au nord de la ZA de l'Empereur, qui se trouve au sud-ouest de la ville d'Ussel, en Corrèze (19).
- 2 Construite sur les contreforts ouest du Massif central, à une altitude variant entre 588 et 761 m, la ville, d'origine gauloise, occupe une place dominante, entre les vallées de la Diège et de la Sarsonne, aux confins est de la cité des Lémovices, en limite du territoire des Arvernes.
- 3 L'intervention archéologique de terrain a tout d'abord constaté que la majeure partie de l'emprise avait subi d'importants terrassements au début des années 2000, dans le but d'aménager une zone de stockage des bois de tempête. Ces travaux ont complètement fait disparaître les sols anciens aux endroits où ils ont été effectués. À ces remaniements de terrain s'ajoute l'existence, au nord-est de l'emprise, d'une petite carrière de pierres dont l'origine chronologique n'a pu être appréciée. La zone indemne se trouve ainsi réduite à une superficie de 20 043 m², en partie sud-est de l'emprise.
- 4 Une petite occupation a ainsi été mise au jour. Elle est constituée d'un ensemble central dense qui regroupe trente-six structures en creux, localisées sur un espace carré d'environ 13 m de côtés. Le niveau d'apparition des structures se situe très haut, à 0,20 m de profondeur, soit immédiatement sous la couche de terre végétale. Les creusements décaissent les colluvions superficielles qui recouvrent le sol naturel, constitué ici d'arène granitique. Deux d'entre elles, F65.01 et F65.16, sont de dimensions

nettement plus importantes, certaines de leurs limites sont rectilignes ; il peut s'agir de restes de sol intérieur. Les autres structures semblent s'organiser autour suivant un plan circulaire (fig. 1). Elles peuvent être réparties en trois catégories :

- les grandes fosses ovalaires, au nombre de trois : F65.24, F65.17 et F65.33, qui mesurent plus d'1 m de longueur ;
- les grandes fosses circulaires, au nombre de cinq : F65.05, F65.13, F65.21, F65.29, F65.11, aux diamètres approchant ou dépassant le mètre ;
- les petites fosses circulaires ou ovalaires : les plus nombreuses, au nombre de vingt-huit. Certaines d'entre elles ont pu servir à l'enfouissement de vases de stockage, comme c'est le cas de la fosse F65.07. D'autres, peuvent être des trous de piquet ou de petit poteau. Les structures testées restent peu profondes ; un fort arasement, dû à la position de hauteur du site, en est probablement la cause principale.

Fig. 1 – Plan de l'extension de la tranchée 65



DAO : Inrap.

- Autour de cette concentration principale, se trouvent, en position isolée ou concentration de quelques structures, trois grandes fosses d'extraction d'arène, six trous de poteau, dont certains ont été déstructurés, par enlèvement du poteau et dix-huit fosses de plus petites dimensions.
- Le mobilier céramique récolté durant ce diagnostic archéologique est très fragmenté, il ne comporte aucune forme complète et les seuls remontages qu'il a été possible d'effectuer proviennent de cassures récentes. Le plus grand nombre de pièces provient de la concentration de fosses. Le nombre de pièces reste modéré, constituant un lot de 228 tessons, qui représentent 97 NMI. Les formes tournées sont très minoritaires, puisqu'elles ne sont représentées que par quatre panses d'amphore italique, cinq panses, un fond et deux lèvres de céramique fine.

- 7 La céramique modelée ne présente pas non plus de pièces caractéristiques. Les fonds plats et les formes tronconiques sont majoritaires. La présence de plusieurs écuelles et de nombreuses panses globulaires, de facture grossière, indique un usage domestique rudimentaire.
 - 8 Le corpus réunit quatre décors incisés au poinçon, ou à l'ongle, formant une seule ligne horizontale qui souligne le haut des panses globulaires, à col droit, ou légèrement carénées.
 - 9 Un cinquième décor orne la face interne d'un fond plat, dont la pâte est de même facture que les panses incisées. La technique employée est originale, le dessin au motif rayonnant étant marqué par un lissage appuyé des tracés. Aucune comparaison, locale ou exogène, n'a été trouvée pour ce type de décor.
 - 10 L'ensemble céramique découvert au Fraysse est ainsi compatible avec un faciès de la fin de La Tène au tout début de la période romaine (1^{er} s. av. J.-C. – première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C.). Les trois pièces de mobilier métallique (un clou et deux scories), sont tout à fait compatibles avec cette chronologie.
 - 11 Ces vestiges mettent en évidence une occupation domestique secondaire, liée à des activités artisanales ou agraires peut-être saisonnières.
 - 12 Le site mis au jour au Fraysse est à mettre en relation avec la fouille préventive des « Vergnes du Soir », qui s'est déroulée en 1996 sur l'emplacement de l'actuel échangeur routier ouest d'Ussel, à seulement 2 km à vol d'oiseau, qui a permis l'étude d'une occupation secondaire de La Tène III (Perrin 1996).
-

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtzlfS4gXnfb>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtoUFSEfHxpi>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt0smqSV9GM9>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

Année de l'opération : 2020

AUTEURS

MARIE-HÉLÈNE JAMOIS

Inrap

DIRECTEURFOUILLES_DESCRIPTION

MARIE-HÉLÈNE JAMOIS

Inrap